



CHESSY - Infos n° 137



EDITO

Chers Cassissiennes et Cassissiens,

Les congés scolaires d'été sont arrivés, l'allègement des mesures sanitaires a permis une fin d'année plus sereine pour les enfants, les enseignants mais aussi le personnel communal. Grâce aux vaccinations nombreuses et malgré l'arrivée de nouveaux variants du COVID, nous devrions pouvoir profiter de vacances plus festives et retrouver certaines de nos habitudes conviviales. Ainsi, j'ai le plaisir de vous annoncer que, sauf nouvelles contraintes réglementaires de dernière minute, la fête du village devrait avoir lieu le 18 septembre 2021 et que la fête des conscrits est prévue le week-end du 1er au 3 octobre 2021.

Nous déplorons une forte prolifération de chats sur notre commune, particulièrement dans le village. Je souligne que les propriétaires de chat se doivent soit de confiner leur animal sur leur propriété, ce qui est souvent impossible, soit de le faire stériliser. Ces points n'étant pas forcément respectés, le conseil municipal devrait acter le fait de signer une convention avec la Société Protectrice des Animaux pour procéder à la capture et la stérilisation des dits félins. Ce qui va engendrer, malheureusement, une dépense de fonctionnement supplémentaire.

En ce qui concerne l'école publique, la commune va procéder à de nouveaux investissements, d'une part dans le domaine des nouvelles technologies avec l'achat de deux nouveaux tableaux numériques interactifs, d'une flotte d'ordinateurs portables déplaçable d'une classe à l'autre et d'outils pédagogiques. Des travaux de rénovation des toitures sont aussi prévus. Pour ces derniers, nous avons reçu un soutien financier du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes.

Lors du dernier conseil d'école du 23 juin, la directrice nous a annoncé une stabilité des effectifs pour la rentrée 2021, ce qui signifie qu'il n'y aura pas de fermeture ni d'ouverture de classe. Nous avons aussi appris le départ de deux enseignantes pour d'autres communes, madame Ingrid FROMAGER, la directrice, et madame Marie-Laure VAGNEUX, ; présente depuis quatorze ans à Chessy. Je les remercie pour leur dévouement et leur fort engagement pour le bien-être et l'instruction de nos enfants.

A la demande de plusieurs conseillers municipaux, je vous rappelle que les élus ne sont pas salariés de la commune mais bénévoles, seuls le maire et ses adjoints perçoivent une indemnité au regard de leur charge de travail et de leurs responsabilités. Nous sommes tous au service de nos administrés, mais, nous avons tous aussi une vie privée et professionnelle pour la plupart d'entre nous. Si vous souhaitez nous interroger à propos d'un sujet relevant de la compétence communale, je vous serais reconnaissant de bien vouloir prendre un rendez-vous en Mairie plutôt que de nous interpeller lorsque nous faisons nos courses chez les commerçants du village. Une minute c'est court, mais quand vous rencontrez trente personnes dans le village cela devient long. Je vous remercie par avance pour votre compréhension.

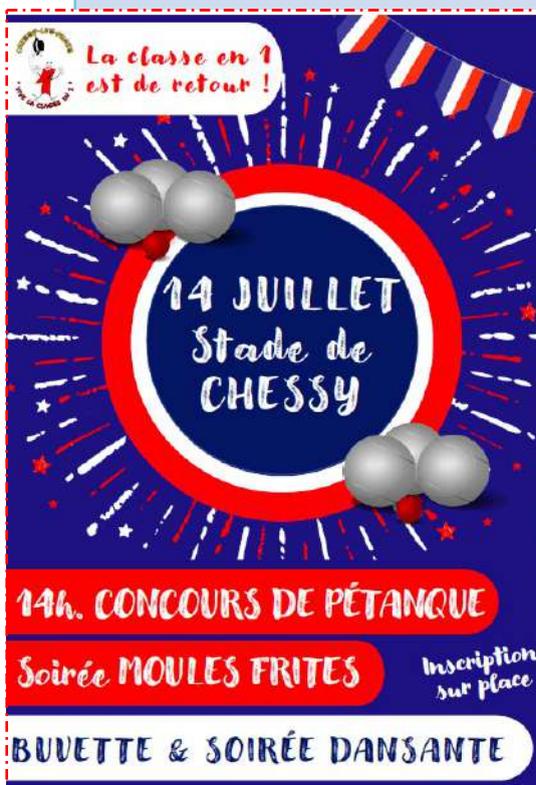
Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances estivales.

Thierry Padilla
Maire

Secrétariat de Mairie : Tél 04 78 43 92 03
Mail mairie : ag@chessy69.fr
Site Officiel Mairie : www.chessy69.fr
Bulletin municipal : chessy-infos@chessy69.fr
Fb <https://www.facebook.com/mairiechessy69/>

SOMMAIRE

LES CONSEILS MUNICIPAUX - P.2
LES AVIS MUNICIPAUX - P.4
NOS ASSOCIATIONS - P.7
L'ÉTAT CIVIL - p.12



URGENCES SANTE

Médecins de garde Appelez le **118 418**

Pharmacies de garde Appelez le **3237**

Soins Médicaux

Numéro d'appel unique
04 78 47 97 88
joignable 7 jours sur 7 - 24 heures sur 24

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Les décisions du CM, n'ayant pas une valeur ajoutée au sens des administrés, ne sont pas reprises intégralement dans la synthèse des comptes-rendus ci-après. Les comptes-rendus des conseils municipaux sont disponibles à la consultation sur les panneaux d'affichage communaux et sur le site internet de la mairie. <http://www.chessy69.fr/index.php/la-commune/telechargement/category/14-conseils-municipaux>

Conseil Municipal - 10 mai 2021

TRANSFERT DE LA COMPETENCE MOBILITE A LA CCBPD

Le Maire expose que la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités dite « LOM » prévoit, d'ici le 1er juillet 2021, la couverture intégrale du territoire national par des autorités organisatrices de la mobilité (AOM). En effet, jusqu'à présent, seules les communautés d'agglomération, les communautés urbaines et les métropoles sont obligatoirement AOM, les communautés de communes pouvant faire le choix d'exercer cette compétence de manière facultative.

Lors du conseil communautaire du 24 mars 2021, la CCBPD a approuvé à l'unanimité la prise de compétence d'autorité organisatrice de la mobilité. Il appartient maintenant aux communes d'émettre un avis sur la modification des statuts proposée par le conseil communautaire et de se prononcer sur le transfert de leur compétence en matière de mobilité à la communauté de communes afin que celle-ci devienne autorité organisatrice de la mobilité.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'émettre un avis favorable à la modification des statuts proposée par le Conseil communautaire et de transférer sa compétence en matière de mobilité à la communauté de communes afin que celle-ci devienne autorité organisatrice de la mobilité, conformément à l'article L. 1231-1 du Code des transports.

Adopté à l'unanimité

PROJET D'IMPLANTATION D'UN RELAIS DE TELEPHONIE MOBILE SUR CHESSY

Intervention de la société Scopelec - Dans le cadre de la mutualisation d'une partie de leur réseau mobile, Bouygues Telecom et SFR, qui souhaitent améliorer leur couverture en téléphonie mobile, ont mandaté la société SCOPELEC-GOBÉ pour rechercher sur le secteur de Chessy un emplacement (environ 40m²) qui leur permettrait de déployer un nouvel équipement d'intérêt collectif,

qui supportera le trafic des deux opérateurs. Après avoir rencontré Madame ROLNIN, négociatrice de la société SCOPELEC-GOBÉ, par deux fois (le 25 février puis le 4 mai), pour échanger sur ce sujet, cette dernière est présente au conseil municipal ce jour pour présenter ce projet d'implantation d'une antenne sur notre territoire à l'ensemble des élus. L'objectif de ce projet est l'amélioration de la couverture téléphonique 4G sur la zone « La Roberde » qui regroupe les lotissements et lieux dits « le plateau des Bruyères ». Après recherches, les parcelles 38 et 39 sembleraient être idéales pour l'implantation de ce relais car l'antenne pourrait à la fois couvrir la zone recherchée par les opérateurs (la Roberde) mais en plus couvrir la zone « centre bourg » de Chessy.

Informations sur l'antenne :

- hauteur estimée : 18mètres
- emprise au sol par une dalle de 8m/5m
- couleur : verte

Le Maire propose un vote de principe qui déterminera la suite à donner à ce projet. Le conseil municipal A 1 voix contre, 10 voix pour et 5 abstentions

Adopte le projet d'implantation d'un relais de téléphonie mobile sur Chessy.

AMENAGEMENT ET SECURISATION AVENUE DU STADE

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT AU TITRE DE LA REPARTITION DES AMENDES DE POLICE

Dans le cadre du projet d'aménagement et de sécurisation de l'accès à l'école publique, nous avons déposé un dossier de demande de subvention auprès du Conseil départemental au titre de la répartition des amendes de police à hauteur de 50% du coût du projet. Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 79 459.50 €. Le conseil municipal décide :
D'adopter le projet de réaménagement et de sécurisation de l'accès à l'école publique ;
D'autoriser le Maire à solliciter Monsieur le

Président du conseil départemental pour l'attribution d'une subvention, au titre de la répartition des amendes de police ;

De charger le Maire de toutes les formalités.

Adopté à l'unanimité

EFFACEMENT DE DETTES

Le trésorier nous a informé le 19 avril 2021 que la liquidation judiciaire d'une entreprise s'est terminée par une clôture pour insuffisance d'actif. La clôture pour insuffisance d'actif est une décision judiciaire qui a pour effet d'effacer les dettes de la société. Ces dettes concernent des factures d'eau impayées auprès de la commune de Chessy et du SIVU de la Pray. Pour la commune, le montant total des impayés s'élève à 773,08 €.

Adopté à l'unanimité

REMBOURSEMENT FRAIS D'HUISSIER

En 2018, un commerçant a reçu une facture d'eau dont le montant était erroné suite à une erreur dans le relevé du compteur. Refusant de payer cette facture, il a été saisi sur salaire avec des frais d'huissier s'élevant à 44,58 €.

Le Trésor Public lui a remboursé la part eau en mars 2021 suite à l'annulation de la facture par le service comptabilité de la commune. Les frais d'huissier ne seront cependant pas remboursés par le Trésor Public car l'erreur vient de notre service de facturation. Il est donc nécessaire aujourd'hui de lui rembourser les frais d'huissier.

Adopté à l'unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION – TOUR DU BEAUJOLAIS ORGANISATION

La 29ème édition du Tour du Beaujolais Cycliste traversera notre commune au mois de juin.

A ce titre, nous avons reçu le 30 mars 2021 un courrier du Tour du Beaujolais Organisation nous sollicitant pour une aide à hauteur de 100 €.

Adopté à l'unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION – MFR VILLIE-MORGON

Nous avons reçu le 26 mars 2021 une demande de subvention de la MFR de Villié-Morgon nous sollicitant pour une subvention. L'un de leurs élèves réside à Chessy.

Le conseil municipal décide d'appliquer le règlement d'attribution des subventions et de ne pas allouer de subvention à la MFR Villié-Morgon.

Adopté à l'unanimité

TIRAGE AU SORT DU JURY D'ASSISES 2022

La procédure d'établissement du Jury Criminel pour l'année 2022 est engagée. A ce titre, comme chaque année, nous devons procéder au tirage au sort des personnes qui feront partie du Jury d'Assises en 2022. Pour Chessy, 6 personnes doivent être tirées au sort à partir de la liste électorale en vigueur.

Monsieur André DENOYELLE, doyen d'âge, est désigné pour effectuer ce tirage au sort. Tirage au sort effectué pour désigner 6 personnes.

Présentation du projet sur la biodiversité par la Commission Environnement.

Présentation du projet d'aménagement et de sécurisation de l'Avenue du Stade par la Commission Voirie.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ENFANCE/PETITE ENFANCE :

De nombreuses familles ont reçu avis défavorable à leur demande de place en crèche pour la rentrée de 2021. En effet, l'offre est malheureusement largement inférieure à la demande. En outre, nous apprenons avec regret la fermeture des 2 structures « jardin passerelle » de Chessy et Châtillon d'ici la rentrée 2023, les normes d'accueil de jeunes enfants ayant évolué.

Conseil Municipal - 14 juin 2021

INTERVENTION DE MONSIEUR NICOLAS HIRSH (conseiller du Maire d'Alix) : présentation du projet d'un cycle de conférences au sein des communes sur le thème de la période Napoléon III et la guerre de 1870. Ce projet, souhaité par l'Etat, est intégralement organisé par des bénévoles. Les communes intéressées et souhaitant s'associer à ce projet devront participer à hauteur de 500€. Elles auront ensuite l'accès aux conférences ainsi qu'aux animations et expositions qui seront gratuites et libres d'accès aux habitants. Les communes adhérentes bénéficieront également de l'intervention d'un bénévole au sein de leurs écoles et à destination des classes de CM1 et CM2.

A l'unanimité, le conseil municipal souhaite participer à ce projet.

Calendrier du cycle de conférences : de septembre aux vacances scolaires de la Toussaint 2021 avec une possible extension.

RAPPORT DU MAIRE AU TITRE DE SA DELEGATION

Courrier de Madame Lourdes COSTA, par courrier recommandé, Madame COSTA nous sollicite pour une autorisation de renouvellement de l'emplacement de la terrasse de son commerce situé au 6, place Centrale. Elle demande également l'extension temporaire de sa terrasse pour la période estivale.

Renouvellement de la terrasse : Pour à l'unanimité
- Extension de la terrasse : 2 Pour et 14 Contre.

DESIGNATION DU COORDONNATEUR COMMUNAL – RECENSEMENT INSEE 2022

La préparation de l'enquête de 2022 devant démarrer très prochainement, il nous faut désigner, avant le 30 juin 2021, le coordonnateur communal qui sera responsable de la préparation puis de la réalisation de la collecte du recensement. Il doit être nommé par arrêté municipal. Ce dernier bénéficiera pour l'exercice de cette activité d'une indemnité sur la base de la dotation versée par l'INSEE, déduction faite des cotisations patronales. En 2020, Monsieur Bernard ENTZMANN avait été désigné coordonnateur communal pour le recensement en 2021.

Le conseil municipal décide d'autoriser le Maire à désigner un coordonnateur communal afin de mener l'enquête de recensement pour l'année

2022 ; d'autoriser le Maire, ultérieurement, à recruter par contrat, selon l'article 3 premièrement de la loi du 26 janvier 1984, les agents recenseurs pour assurer le recensement de la population en 2022 d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2022 de la commune.

Adopté à l'unanimité

VOTE DES TARIFS DU RESTAURANT SCOLAIRE

Les tarifs actuels (dernière augmentation en 2019) du restaurant scolaire sont :

3.80 euros par repas pour les enfants résidant à Chessy

4.30 euros par repas pour les enfants ne résidant pas à Chessy

Le Maire propose de ne pas modifier les tarifs du restaurant scolaire pour l'année scolaire 2021-2022.

Adopté à l'unanimité

Un groupe de travail est créée ce jour : une rencontre sera organisée avec Monsieur Bruno Beneteau de Chessy Restauration mais également les agents du service de restauration scolaire.

VOTE DES TARIFS DU SERVICE D'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Les tarifs actuels (dernière augmentation en 2015) du service d'accueil périscolaire sont :

Tarif forfaitaire par accueil	Accueil du matin	Accueil du soir	Garderie périscolaire du soir pour les primaires
Enfants résidant à Chessy	2 €	3 €	1 €
Enfants ne résidant pas à Chessy	3 €	4,5 €	1 €

Aujourd'hui, le conseil municipal peut décider de modifier les tarifs pour l'année scolaire 2021-2022. Le Maire propose de ne pas modifier les tarifs du service d'accueil périscolaire pour l'année scolaire 2021-2022.

Adopté à l'unanimité

INFORMATIONS DIVERSES :

Le Forum des Associations aura lieu le samedi 4 septembre 2021 à Châtillon de 14h à 18h.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS :

La dernière réunion du CME a eu lieu le mardi 8 juin à la salle des fêtes. Les jeunes élus ont fait le bilan de l'année et ont appris que leur mandat était allongé d'un 1 an en raison des contraintes sanitaires qui les ont empêchés de mener à bien leurs projets. Pour cette nouvelle année les projets choisis par les enfants sont : une collecte de denrées alimentaires et de décorations de Noël, le Carnaval, la visite d'une base militaire et une activité sur l'apiculture.

CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES :

La première réunion du CIJ a eu lieu le samedi 12 juin à Anse. Au total, 23 jeunes élus étaient présents, dont 3 pour Chessy. L'un des projets retenus par les jeunes élus cassisiens est l'organisation d'un rallye-vélo.

RADIORELÈVE DES COMPTEURS D'EAU POTABLE :

La groupe de travail nous a fait part de l'avancée des opérations dont le déploiement débutera dès le mois de septembre 2021 pour se terminer fin janvier 2022. Après de nombreuses réunions et rencontres avec des sociétés spécialisées ainsi qu'une visite dans la commune de Chazelles-sur-Lyon, il a été décidé de privilégier la radiorelève plutôt que la télérelève des compteurs d'eau potable (pas d'émission d'ondes, coût financier intéressant). La relève à distance des compteurs se réalisera au passage du technicien à proximité de ces derniers. Pour ce projet, 3 entreprises différentes ont été choisies (achat, pose et assistance maîtrise d'ouvrage). Une prise de rendez-vous avec le technicien sera nécessaire pour la pose des compteurs.

AVIS DE MAIRIE

HAIES

La mairie va mettre en place une procédure, sous un délai de 4 semaines, pour faire tailler les haies qui débordent sur la voie publique, elle transmettra la facture aux propriétaires.

RESPONSABILITÉS DES PROPRIÉTAIRES DE CHATS

- Faire identifier le chat par puce électronique et l'enregistrer dans une base de données afin de permettre son identification pérenne- Faire stériliser les chats domestiques (ou utiliser les autres moyens de contraception validés) pour éviter les portées de chatons non désirés avec les problèmes inhérents. La stérilisation doit être réalisée avant la puberté du

chat, qui survient entre 4 et 6 mois.- Faire vacciner et fournir les soins de médecine préventive.- Prendre toute disposition pour éviter les nuisances de voisinage que les chats pourraient occasionner.* L'identification des chats, préalablement à leur cession, est obligatoire en France. Les chats doivent être tenus dans vos propriétés, s'ils divaguent, ils doivent être stérilisés ! Un couple de chats peut donner naissance à 20.000 chats en 4 ans.
Informations issues de "La stérilisation des chats, un acte de protection" (à trouver sur <https://agriculture.gouv.fr/la-sterilisation-des-chats-un-acte-de-protection>)

SÉCHERESSE 2019

La préfecture nous a signifié son rejet de la reconnaissance catastrophe naturelle (courrier du 7 mai sur le site de la mairie).

RADIO-RELÈVE POUR LES COMPTEURS D'EAU POTABLE - DÈS LA RENTRÉE

A la rentrée, un ouvrage d'importance attend notre village : Le renouvellement de tous les compteurs d'eau potable. Cette entreprise couvrira la période de septembre 2021 à janvier 2022.

Le défi est d'entrer dans une phase plus adaptée aux nouveaux modes de communication. La radio-relève nous y conduit, par son efficacité, modernité, justesse ; anti-onde et sans antenne relais.

Cela se fera par secteur et votre présence lors du changement de compteur sera nécessaire si le compteur est à l'intérieur de votre propriété, en tout cas, une prise de rendez-vous aura lieu, vous serez contactés individuellement à partir de la fin de l'été. Pour cette année, les relevés de régularisation des compteurs d'eau ont eu lieu au mois de juin.

TRAVAUX ROUTE DE BELLEVILLE (RD 19)

La RD 19, dite montée du cimetière, est une zone accidentogène. En concertation avec le Département du Rhône, nous

allons essayer de régler le problème de vitesse des véhicules qui y circulent. Une des solutions est la mise en place de chicane, un test est en cours pour durée de six mois maximum ; une réunion de concertation sera organisée avec les riverains en septembre.

LA FÊTE DU VILLAGE

Le **19 septembre 2021**, affiche et programme en fin de bulletin !

LE "PETIT PARC"

La mise en place des jeux est prévue pour être réalisée pour les vacances.

ANNUAIRE DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNAL (A.B.C.)

Nous avons réuni les acteurs locaux de "notre" nature pour démarrer la réalisation de l'annuaire ; tous se sont retrouvés avec le projet commun de faire partager leurs connaissances, **merci à eux !**

Nous allons :

- Inventorier notre patrimoine naturel, flore, faune, pendant les 4 saisons à venir.
- Créer des projets de valorisation de notre patrimoine naturel, démarrage rentrée 2022.
- Informer nos habitants : au fur et à mesure.

La méthode d'élaboration de cet inventaire se fera sous forme de participation volontaire et collaboratif.

-> Un travail d'organisation pour récolter toutes les données déjà répertoriées va démarrer : nous cherchons un technicien qui pourrait nous aider à gérer une data-base !

Rejoignez-nous nous vous présenterons l'intégralité du projet -> Faites vous connaître en nous écrivant à chessy-infos@chessy69.fr ou en vous signalant en mairie.

Challenge Mobilité

La Région Auvergne-Rhône-Alpes organise la 11^{ème} édition du challenge mobilité le 21 septembre 2021. Le Challenge Mobilité permet aux établissements de la région d'inciter leurs salariés à venir au travail en mode alternatif.

Le 21 septembre 2021, chacun est invité à laisser sa voiture individuelle au garage au profit de la marche, du vélo, des transports en commun, du covoiturage, du télétravail...

La Communauté de Communes a communiqué auprès des entreprises, des mairies et des associations du territoire pour mobiliser le plus grand nombre de participants.

Infos et renseignements utiles : <https://challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr/>





Le Samedi 12 juin de 9h30 à 11h15 s'est tenue la première réunion du CIJ (Conseil Intercommunal des Jeunes) à la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées qui a réunit 23 jeunes représentant les communes de Anse, Chessy, Frontenas, Lachassagne, Lucenay, Pommiers, Porte des Pierres Dorées.

3 Jeunes de Chessy nous ont représentés : Juliette, Dylan et Robin.

Ils vont s'investir dans des projets à mener sur la Communauté de Communes. Nous ne pouvons que nous réjouir de leur implication !

2 gros projets pour 2022 ont été retenus :

. Projet sur l'environnement : sensibilisation de la population et ramassage des déchets.

. Rallye vélo : découverte des 32 communes avec une course d'orientation pour deviner « quel sera le village suivant sur le rallye ».

De beaux échanges, des idées et beaucoup de volonté ont caractérisé cette première rencontre.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ces projets. Agnès PIERRE DAVIGNON



VIE ÉCONOMIQUE ET LOCALE ET ASSOCIATIVE

Associations - Commerçants - Artisans - Entreprises... cet espace vous est dédié

Parution du prochain bulletin début septembre

-> transmettez vos articles avant le 15 août à chessy.infos@gmail.com

Ane Sophie DEVES CAPIFRANCE

Conseillère indépendante en immobilier

Vous souhaitez acheter ou vendre un bien dans le secteur, alors votre projet est ma priorité. Habitante de Chessy depuis plus de 20 ans, et en reconversion professionnelle depuis la crise sanitaire, il m'a paru évident de me lancer en tant qu'indépendante en immobilier car j'ai depuis toujours l'amour de la pierre et une volonté à aider mon prochain.

A l'écoute de vos attentes et de vos critères de

recherche, je suis disponible et réactive pour vous aider à concrétiser votre projet immobilier dans les meilleures conditions en toute bienveillance et en toute transparence.

Alors, n'hésitez plus à vous lancer et faites-moi confiance. A bientôt

T 06.65.55.13.69 Mail anne-sophie.deves@capifrance.fr

Facebook : Anne sophie deves Capifrance

Instagram : Anne sophie deves Capifrance



Société de Chasse

Bonjour aux lecteurs.

La société est heureuse de voir que les habitants de notre village prennent plaisir à voir sur le terrain de nombreuses espèces d'animaux, lièvres, faisans, perdrix, palombes, chevreuils...

Ceci est le résultat de nos piégeurs qui ont capturé durant l'hiver différents prédateurs, renards, fouines.

Il est également bon de rappeler que les animaux de compagnie peuvent toujours accompagner les

promeneurs mais en laisse.

Merci à tous de respecter les cultures en suivant les chemins communaux existants.

La nature est belle, prenez en soin.

CONSCRITS 2021

1 - 2 - 3 OCTOBRE

Années exceptionnelles, conscrits exceptionnels !

Cette année, ce sont **les classes en 1 ET en 0** qui **défileront dans notre village**.

Notez vite la date et réservez votre week-end.

Nous vous tiendrons informés rapidement du déroulement ; une chose est sûre : fête, ambiance et bonne humeur seront au rendez-vous.



Vous faites partie de la classe en 1 ? Vous voulez nous rejoindre ? Vous voulez participer aux réunions de préparation et aux différentes manifestations ? Faites-vous connaître :

- envoyez un message sur notre page facebook : "La-une Chessy"
- envoyez nous un mail : la1chessy@gmail.com

Et venez le **14 juillet au stade de Chessy** :)



LA VIGNERONNE



L' exposition " Les Arbres et les Hommes " mise en place par l'Association "La Vigneronne " dans l'église de Chessy, les 26 et 27 juin 2021 (Journées Patrimoine de Pays) a été visitée par plus d'une centaine de personnes qui ont apprécié le fait que les œuvres des élèves d'une classe de l'école de Chessy, sur le même thème, y étaient également exposées.

Belle coopération ! Nous remercions parents, enfants et visiteurs pour ces moments de partage.
A renouveler !!

Contact téléphonique 06 13 08 87 79 ou par mail : vigneronne69@gmail.com



Comité d'entraide

Nous avons effectué une demande à la sous-préfecture afin d'organiser **notre randonnée le 12 septembre** prochain, à ce jour nous n'avons pas encore reçu cette l'autorisation mais nous restons confiants.

Nous vous proposerons comme chaque année 5 parcours de 5, 8, 13, 17 et 23 km avec des relais, des ravitaillements et une collation à l'arrivée. Nous avons soumis à la sous-préfecture un plan très détaillé des mesures prises pour assurer la sécurité et la protection des randonneurs compte tenu du contexte sanitaire.

Les inscriptions se dérouleront, comme d'habitude à la salle des fêtes, à partir de 7h30 jusqu'à 12h.



Randonnée Pédestre des Vendanges Chessy-Les-Mines

Au profit du Comité d'entraide



Dimanche 12 septembre 2021

Inscriptions à la salle des Fêtes à partir de 07h30

Circuits de 8 km et 13 km (relais)

Circuits de 17 et 23 km (relais et ravitaillement)
Circuit familial de 5 km

Départs de 7h30 à 12h00 (selon circuit)
(Circuit 24 km derniers départs à 10 heures)

Une collation sera remise à l'arrivée

Vente du rando-muscovado - Possibilité d'achat sur place : 1 €

Tout renseignements : 02 09 51 14 08 ou 04 72 04 20 56

Imprimé par nos soins.

En ce qui concerne notre **vente de plat à emporter** ou à déguster sur place nous avons décidé de décaler cet évènement au **dimanche 17 octobre** afin de ne pas gêner la manifestation des conscrits qui doit se dérouler le 3 octobre. Nous aurons l'occasion dans le prochain Chessy Info de vous donner plus de précisions concernant cette manifestation.

E COLE PUBLIQUE



Les restrictions sanitaires nous ont donné envie de prendre l'air ! C'est pourquoi, plusieurs classes de l'élémentaire ont décidé de randonner sur Chessy. Munis d'un sac et d'une bouteille d'eau, **les enfants ont arpenté les chemins de notre commune à la découverte de la faune et la flore, de notre riche patrimoine et de nos fabuleux paysages.** La huitaine de promenades effectuées fut suivie d'une étude en classe par le biais d'un questionnaire : les enfants attentifs ont beaucoup appris tout en faisant du sport. Notre plus belle récompense est que certains enfants ont partagé ces balades avec leurs parents durant les week-end. Ils devenaient « guides » à leur tour ! BRAVO pour leur belle initiative !

Une classe de maternelle a mené une grande chasse aux trésors dans Chessy. En passant par la mairie, les commerces, la fontaine à 2 becs et le lavoir de la rue des Terrets, les enfants ont accumulé des indices qui les ont menés au bord de l'Azergues où ils ont déposé des galets décorés pour la Fée Azergues. En retour, elle leur a dit où se trouvait le trésor !

Un grand Merci à tous les parents et grands-parents accompagnateurs sans qui ces sorties n'auraient pu se faire.

Grâce au projet musique et cinéma, les enfants ont appris des chansons sur le thème du cinéma ou faisant partie des bandes originales de films. Ils ont travaillé sur les bruitages et la mise en musique de petits films et l'importance des bandes sons sur les émotions ressenties par les spectateurs. Pour les classes élémentaires, toutes ces productions seront diffusées aux parents par le biais d'un padlet.



Une journée à l'école d'autrefois...

Jeudi 20 mai, plusieurs classes de l'école ont participé à un voyage dans le temps qui a plongé les élèves, le temps de cette journée, dans l'univers de l'école d'autrefois.

Elèves et enseignantes sont venus en tenue d'époque, plusieurs lieux d'exposition ont été installés dans l'école dont une maquette prêtée par M. Bernard, une classe d'autrefois a été reconstituée sous le préau, et tout au long de la journée les élèves se sont essayés à l'écriture à la plume, ont découvert des jeux de cour...

Les classes contenant des CP ont assisté à un spectacle financé par le Sou des Ecoles et portant sur ce thème « Elise à l'école d'autrefois ».

Bel été à tous et à bientôt pour la rentrée.

Devenir assistant maternel : un métier à part entière

Être assistant(e) maternel(le) aujourd'hui, c'est être un véritable professionnel de la petite enfance à part entière qui contribue à l'éveil, l'épanouissement et la socialisation des jeunes enfants en l'absence de leurs parents, à son domicile.

La profession a réellement évolué ces dernières décennies, en particulier grâce à la formation.

Celle initiale et obligatoire de 120h délivrée par le département qui accorde au préalable un agrément (autorisation d'accueillir des enfants à son domicile en fonctions de critères précis).

Elle donne une véritable légitimité à exercer avec des connaissances de base qui peuvent être approfondies tout au long de sa vie professionnelle par la formation continue (droit de 58h par an à l'initiative du salarié et rémunéré sur son temps de travail).

Les infirmières puéricultrices de la Protection Maternelle Infantile de la Maison du Rhône valident les accueils lors de leur visite à domicile et accompagnent les assistants maternels dans cet accueil.

Les assistants maternels ont également l'opportunité de fréquenter le Relais d'Assistants maternels Sur la Route des copains, service gratuit de la communauté de communes.

Le relais est itinérant et leur permet de ne pas se sentir isolés

mais accompagnés au quotidien dans leur professionnalisation par une animatrice, éducatrice de jeunes enfants. Que ce soit lors des temps collectifs les matins dans des salles communales mises à disposition avec du matériel adapté (où les assistants maternels et les enfants qu'ils accueillent viennent partager des temps d'échanges ainsi que des ateliers et des jeux), lors de conférences, réunions, échanges individuels et par des informations régulières sur la profession. Le relais est un lieu ressource bienveillant, à l'écoute des enfants et des assistants maternels ainsi que des parents.



Si vous souhaitez des informations sur la profession, vous pouvez

contacter l'animatrice responsable du RAMI Sur la route des copains : Laure ROMAND au 06.68.81.64.39 (les après-midis) ou à l'adresse mail suivante : rami.routedescopains@cc-pierresdorees.com



Cap Générations

Le centre social CAP Générations va rouvrir ses portes au public dès le **1er juillet**, nous sommes ravis de pouvoir enfin tous vous retrouver !

Cet été :

Nos animateurs ont concocté un super programme d'activités basé sur les idées de vos ados, **du 7 au 30 juillet et du 23 au 27 août**, de 8h30 à 18h30 : des journées à thèmes, des sorties à Cublize, du sport, des grands jeux d'extérieur, des stages à la semaine (Multisports à Cublize, Culture Japon ou Art créatif).

Infos/Contact, Etienne : e.rougier@capgenerations.org - www.capgenerations.org

Les distributions alimentaires à l'épicerie solidaire le P'tit Coup de Pousses vont également continuer en juillet et en août. Si vous souhaitez soutenir cette action, n'hésitez pas à déposer vos dons (numéraires ou denrées alimentaires, surplus de production de votre jardin) à l'accueil du centre social ou dans le parc du clos Pichat le mardi entre 14h et 15h30.

Dès le mois de septembre, c'est la reprise :

Des nombreuses activités que nous proposons, qu'elles soient saisonnières, annuelles ou ponctuelles : ateliers d'échecs, d'anglais ou d'art floral - CAP sur la forme, ateliers culturels enfants, actions parentalité : ateliers de discussion pour les parents (groupe enfants et groupe ados) - « la pause des

parents » animée par Marina (1er et 3ème vendredi du mois, 13h30/15h30)

ateliers en direction des seniors (+ 60 ans) : équilibre et prévention des chutes – Mémoires - Marche nordique (nouveau)

Infos/contact, Karine (k.mallard@capgenerations.org) et Isabelle (i.leclercq@capgenerations.org) - 04.72.54.48.76

Des permanences de Cabanabulle (Lozanne) et Parent'Aise (Anse) les 2 Lieux d'Accueil Enfants-Parents : Samedis matin de 9h30 à 12h. Deux bénévoles partent pour de nouveaux horizons, nous recherchons donc des personnes issues du milieu de la petite enfance, du sanitaire/social ou paramédical/médical pour assurer les accueils.

Infos/contact, Isabelle : i.leclercq@capgenerations.org / 06.10.98-15-95.

C'est nouveau à CAP !

« Prête-moi ta plume » : des bénévoles vous accueillent à Châtillon ou au Bois d'Oingt pour vous aider dans vos démarches administratives et numériques (rédaction de courriers, aide à la préparation de dossiers, ...). Sur rendez-vous, anonyme, gratuit et ouvert à tous.

Infos/contact, Isabelle : i.leclercq@capgenerations.org / 06.10.98-15-95.

Centre social et culturel CAP Générations - Place de la poste – 69380 Châtillon

Accueil lundi au vendredi : 9h/12h et 14h/17h

04 72 54 48 76 - cap.generations@numericable.com - www.capgenerations.org



Ecole de Musique des Pierres Dorées

C'est sous de meilleurs auspices que nous avons fini l'année avec l'organisation de quelques événements avant les vacances d'été.

Nos professeurs de guitare et batterie se sont rendus dans les écoles de Chessy et de Châtillon pour présenter leurs instruments.

Les musiciens en 3ème année d'instruments ont pu présenter leur travail de création musicale en public. En effet, ce projet élaboré en collaboration avec la médiathèque intercommunale avait pour but de mettre en sons la lecture de « Voyage au pays des arbres » qui s'est tenue le 15 juin à la salle de l'Esplanade.

Nous avons organisé des journées portes ouvertes entre le 21 et le 25 juin. Les intéressés ont pu prendre rendez-vous avec les professeurs d'instruments pour venir découvrir les disciplines enseignées.

La dernière audition de l'année a pu se tenir en présentiel à la salle de l'Esplanade. Les élèves, des plus jeunes aux adultes, ont joué leurs morceaux préparés tout au long de l'année pour le plus grand plaisir de nos oreilles !

Ces manifestations illustrent notre bilan annuel, c'est

donc plein d'enthousiasme que nous vous invitons à venir découvrir notre nouveau site internet

<http://asso-edmpierresdor.wixsite.com/>

Vous pourrez y trouver la présentation de nos enseignements avec une nouvelle offre des pratiques collectives, notre planning et les tarifs.

« Forces vives bienvenues ! »

L'association recherche des bénévoles pour compléter son bureau, n'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre notre équipe et permettre à l'école le renouveau et le dynamisme qu'elle mérite !

Bel été musical à tous, et à bientôt pour les inscriptions à la salle du conseil de la mairie de Châtillon, le 3 septembre à 19h00.

Pour contacter le bureau :

asso-edmpierresdorees@laposte.net





T³C

L'ouverture vers des jours meilleurs se confirme...

En effet, avec le recul du couvre-feu sur le mois de juin, de 19h à 21h puis 23h, les cours adultes, qui se déroulent généralement entre 19h et 22h30, ont pu enfin avoir lieu. Malgré tout, de nombreux cours n'ont pu être dispensés sur cette année et notamment pour ces mêmes adultes. Afin que petits et grands puissent pratiquer leur passion et profiter de l'ouverture actuelle, le bureau, avec le soutien de Sébastien Bovagnet, l'entraîneur du club, a décidé, comme lors de la saison dernière, de prolonger les cours pendant tout le mois de juillet.

D'autres manifestations, telles que les rencontres par équipe, ont pu, reprendre tout en continuant de respecter les contraintes sanitaires.

Malheureusement, et comme l'année précédente, les animations traditionnelles du club qui ont lieu sur la fin de saison, telles que la fête du club et la fête du tennis ne pourront se dérouler aux dates prévues.

Le calendrier a ainsi été revu, et **la fête du club est reprogrammée le 19 septembre.**

Le mois de septembre annoncera la nouvelle saison 2021-2022 qui nous l'espérons commencera sous des jours meilleurs.

Les inscriptions pour la saison 2021-2022,



commenceront lors de la traditionnelle assemblée générale du club qui se tiendra le 3 septembre. Celles-ci se prolongeront lors du **Forum des associations le 4 septembre**, ainsi que lors de sessions dédiées qui se dérouleront la semaine suivante au Club House de Châtillon.

coordonnées et agenda à venir sur www.club.fft.fr/t3c
Informations en temps réel (résultats matchs par équipes, tournois, ajustements d'agenda), suivez-nous aussi sur : <https://www.facebook.com/tc.chessychatillon>
Nous vous souhaitons un bel été et espérons vous retrouver nombreux à la rentrée !



Equilibre de l'esprit et Santé du corps

Cette année les cours d'entretien physique se poursuivront jusqu'à fin juillet, aux jours et heures habituels. Ces cours se dérouleront dans le parc de Chessy par beau temps, ou, à la salle des fêtes, par mauvais temps.

Christiane ENTZMANN - t : 04 78 47 91 62 ou 06 74 58 00 80 _ écrire à : bernard.entzmann@orange.fr



Qi Gong et Tai ji Chuan à Chessy



Il est toujours temps de prendre soin de soi.

Les mouvements sont comme les perles d'un collier.

Postures, ajustements, étirements, transissions, s'enchaînent harmonieusement.

La sensation et l'attention sont les clés de cette expérience d'ajustement corporel.

Se relaxer et s'apaiser.

Unifier son corps et sa conscience corporelle.

Comme ouvrir des portes et des fenêtres pour laisser l'air et la lumière circuler.

La lenteur nous met sur un rythme biologique particulièrement favorable.

Pour accueillir le moment présent, au diapason avec la nature.

Les mouvements apportent sérénité et vitalité.

Une redécouverte du souffle profond de la vie pour un cheminement vers le meilleur de soi.

La pratique du QI GONG et du TAI JI CHUAN apaise l'esprit et soulage le corps.

QI GONG et TAI JI CHUAN sont thérapeutiques par essence. Ils font partie des pratiques thérapeutiques de l'attention et de la conscience liées au mouvement.



Sourire à la vie.

L'association KIMOCHI propose différentes séances chaque semaine, hors vacances scolaires, reprise envisagée le 21/09 :
- Salle CHESSY (à préciser) - MERCREDI de 18h à 19h30 : mouvements pour le bien-être et TAI JI CHUAN.

- DOJO de CHATILLON (à confirmer)

MARDI - QI GONG et MEDITATION de 16h45 à 18h15

QI GONG de 19h30 à 21h

JEUDI - QI GONG de 14h à 15h

TAI JI CHUAN de 15h à 16h

- Atelier de QI GONG, le dimanche de 9h à 11h (sur inscription préalable).

Christel : 06 79 36 29 39 ou tc3info@orange.fr - KIMOCHI: tcqg69@orange.fr

Françoise : 06 28 07 02 61 ou 04 78 43 95 76 - Et aussi : KI-asso.org

Théâtre Jeunes – Associations Adelca/Les Tréteaux Cassisiens



Après une année difficile de travail en visio, les jeunes et la troupe Octopus ont pu malgré tout présenter avec brio leur spectacle théâtre de fin d'année sur le thème « Contes et Légendes ».

Nous préparons dès maintenant avec enthousiasme une rentrée que nous espérons en présentiel.

Ci-dessous un lien pour vous préinscrire (avec 1 ou 2 cours d'essai)
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScK3W48ZGEsVmbARh8ScQdW_-Rf2HzZsbJTHcAtwLW44moucA/viewform?usp=sf_link

Nous serons présents au forum des associations le 4 septembre pour vous accueillir et faire connaissance.
Pour tous renseignements contactez Catherine PRISSET au 07.62.62.72.20
Ou par mail : lesateliersduchatgris2000@gmail.com ou adelca@orange.fr

Un stage théâtre est prévu les 23, 24 et 25 août, 12 places disponibles, inscrivez dès maintenant.
Page FB: <https://www.facebook.com/lesateliersduchatgris> _ Site : <https://adelca.jimdofree.fr>
Très bel été à tous Adelca / Les Tréteaux Cassisiens / Catherine



A.D.M.R.

Depuis le mois de mai, l'ADMR a lancé une nouvelle campagne de communication auprès du grand public, dans le but de valoriser les salariés ADMR, œuvrant chaque jour pour le bien-être des personnes accompagnées.

À travers trois films, trois salariés de l'ADMR dévoilent leur quotidien, avec sincérité, pour porter un discours autour des valeurs et de l'humain. La vraie vie, sans filtre. Pas de mise en scène pour enjoliver la réalité, pas d'acteurs jouant aux bons sentiments, pas de décors design pour éviter de faire populaire.

Les salariés sont les premiers ambassadeurs de la marque ADMR. Ils portent en eux son projet social et sa

mission sociétale : permettre aux familles et aux personnes âgées de vivre bien chez elles, de la naissance à la fin de vie. La qualité du service ADMR est avant tout liée à l'engagement et au professionnalisme de ses collaborateurs, sans lesquels rien n'est possible.

Si vous souhaitez découvrir les témoignages qui font échos aux mini-fims, rendez-vous sur le site internet de l'Union Nationale : <https://www.admr.org/nos-salaries-temoignent>

Les Co-présidentes : Gisèle BRET et Marie-Ange RETAILLEAU

ZAC. de la Gare - 49, Route de l'Arbresle – 69380 Châtillon
Tél. 04.72.54.42.29



Qi Gong à CHESSY

L'école Yang Shen Ô propose un atelier de Qi Gong le lundi soir à Chessy.

Quels sont les styles de Qi Gong proposés ?

Le Qi Gong des saisons, des animaux, de santé et de longévité ;

les Nei Gong (les voies internes) : la respiration, la relaxation, la méditation.

Le Qi Gong pourquoi faire ?

Harmoniser, tonifier et activer San Bao « les 3 trésors » : le Jing (Corps/Essence), le Qi (Energie), le Shen (Esprit) ;

Assouplir et renforcer les muscles, les tendons, les ligaments, les articulations, les os, les organes et les viscères ;

Calmer, libérer et clarifier l'esprit ;

Renforcer le système immunitaire.

Les Anciens disaient : « Ceux qui savent bien faire circuler le Qi renforcent et nourrissent le corps à l'intérieur et repoussent les maladies à l'extérieur. »



Où et quand ont lieu les cours de Qi Gong ?

À la salle des fêtes de Chessy, le lundi soir à 18h15 (séance de 1h00-1h15) à partir du lundi 13 septembre 2021

Olivier BEHR - Diplômé de médecine chinoise, Directeur-enseignant en techniques énergétiques de santé et en Qi Gong de l'école Yang Shen Ô,
Contact/inscription : 06 33 33 61 74 – olivierbehr@yahoo.fr
internet : olivierbehr.fr



Journée du patrimoine

Fête du village à Chessy les Mines



La commission vie associative et culturelle de la Mairie de Chessy les Mines, à l'occasion des **Journées du Patrimoine**, innove et vous propose :

Samedi 18 septembre 2021

Un programme festif avec animations médiévales proposées par la Guilde du Pays de Brou !

Pour commencer : **Visites guidées du village**

Départ sur la place devant la Mairie

2 départs programmés à 14h30 et 16h30 sur le thème Médiéval, avec des stands et diverses animations au cours de ces visites.

Venez découvrir ou redécouvrir votre village : ces visites sont accessibles à toutes et tous, et feront la joie des petits et des grands. A la fin de ces visites, un personnage illustre prendra en charge les groupes pour les emmener jusqu'à l'ancien camping pour la suite des festivités.

A la suite de ces visites : **Spectacles équestres !**

A l'ancien camping de Chessy, côté jardins familiaux.

Horaire des spectacles : 16h30 et 18h30 le temps pour chaque groupe des visites guidées d'arriver sur place.

Un carrousel, des combats médiévaux, une exposition d'armes sont au programme

Et ce n'est pas fini !

Un barbecue et une buvette tenue par nos amis commerçants seront là pour vous permettre de patienter jusqu'au clou du spectacle....

... à 22h : Feux d'artifice !!



Nous espérons que vous passerez une excellente journée et que nous retrouverons le plaisir de ces moments conviviaux qui sont offerts dans notre beau village... Ah oui : toutes les manifestations sont entièrement gratuites !

Alors n'hésitez pas, venez, même déguisés pour l'occasion, nous vous attendons !

Manifestation uniquement en extérieur, mais par mesure de sécurité, n'oubliez pas d'amener vos masques !



**ETAT
CIVIL**

Mariages

Quentin QUASEVI et Paola GRANADO-COLUMBA
mariés le 5 juin 2021

Kévin GALLAND et Mathilde PADILLA-QUINTANA
mariés le 12 juin 2021

Jean-Pierre BARBIER et Nathalie BERNARD
mariés le 26 juin 2021

Julien MACEL et Jessica MENDEZ-COSTA
mariés le 26 juin 2021

Décès

Lucienne BANNAMY
décédée le 13 mai 2021

Jean-Jacques MERLIN
décédé le 9 juin 2021

Naissances

Myla CHATELARD
née le 12 avril 2021

Milo PONTILLO
né le 10 mai 2021

Sandro MONTEIRO
né le 16 mai 2021

Mary ROQUETA
née le 27 mai 2021

Margot ROIRET
née le 27 mai 2021

Soann MOIROUX
né le 5 juin 2021

Victorine GERPHAGNON
née le 15 juin 2021